

N/REF : 20/02/2026 14H53 C:024233 I:35380
V/REF : 36365/20576
V/Email reçu le Vendredi 20/02/2026 à 14H53

0459-SDC 'Porte sud'
C/O SAGE'S
34 AVENUE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES CEDEX

V/REF.IMM. 0459
IMMEUBLE : PORTES SUD (Cop)
26/28, RUE DU 8 MAI 1945
2, ALLEE EUGENE SUE
38130 ECHIROLLES

St Martin-H, le 09 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE - 26 AVENUE DU 8 MAI 1945 - MME HAOUCHINE 06 60 82 42 65
GARAGE 1ER SOUS SOL

MOTIF : INTERVENIR SOUS-SOL INONDÉS, CANALISATION EU SERAIT BOUCHÉE (DU FAIT DU
TACOS DE LYON QUI DÉVERSE LES GRAISSES DE SON RESTAURANT).

Donneur d'ordre : Mme I. CERONI

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 21/02/2026 A 09H15 :
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE HORIZONTAL DANS LES GARAGES.
RECHERCHE DU REGARD CORRESPONDANT A L'EXTERIEUR.
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE ENTRE LE REGARD ET LE COLLECTEUR.
PREVOIR CURAGE CANALISATION ENTRE LE REGARD EXTERIEUR ET LE COLLECTEUR
QUI EST SATURE DE GRAISSE.

OBSERVATIONS : AS AB Email envoyé le 09/03/26 à 13H31 Mme I. CERONI
AS AB Email envoyé le 27/02/26 à 11H18 Mme I. CERONI
FF LCOMPTER Email envoyé le 24/02/26 à 08H54 Mme I. CERONI

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer

l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	188,56	188,56
1,00	Maj.50% Intervention en Astreinte	1	50,00%	94,28
TOTAL H.T.				282,84
T.V.A. a 10,00%				28,28
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>311,12</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN